

FONDATEUR

Glenn D. Paige (1928–2017)

MEMBRES D'HONNEUR

Máiread Maguire (Irlande du Nord)
Prix Nobel de la paix (1976)

Óscar Arias (Costa Rica)
Prix Nobel de la paix (1987)

J. E. Aristizábal "Juanes" (Colombie)
Chanteur et activiste. Titulaire d'un
Grammy-award

Federico Mayor Zaragoza (Spain)
Ancien Directeur-General de
l'UNESCO

Neelakanta Radhakrishnan (India)
Fondatrice, Conseil d'études
gandhiennes

Bernard Lafayette, Jr. (USA)
Activiste, leader du mouvement pour
les droits civiques.

Ilya Prigogine, in memoriam (Russia)
Prix Nobel de Chimie (1977)

Robert Muller, in memoriam
(Belgium)
Co-Fondateur, Université pour la Paix
de l'ONU.

CONSEIL DE DIRECTION

Anoop Swarup (Inde)
Chaiwat Satha-Anand (Thaïlande)
Glenda H. Paige (Hawaï)
Bill (Balwant) Bhaneja (Canada)
Ha'aheo Guanson (Hawaï)
Jose V. Abueva (Philippines)
Christina Kemmer (Hawaï)
Maorong Jiang (Chine/USA)

DIRECTEUR

Joám Evans Pim (Galiza, Spain)

REPRESENTANTS A L'ONU

Christophe Barbey (Genève)
+41 79 524 35 74 / cb@apred.ch
Winnie Wang (New York)

CONTACTS

www.nonkilling.org
info@nonkilling.org
3653 Tantalus Drive
Honolulu, Hawai'i
96822–5033 United States

Conseil des droits de l'homme
Point 6. Examen Périodique Universel
Cameroun
Genève, le 20 septembre 2019

Cher-es êtres humains,
Monsieur le (Vice)-Président,
Excellences,
Chère délégation du Cameroun,
Mesdames et Messieurs,
Chers webcasters,

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que nous constatons que les recommandations concernant la ratification des conventions sur le génocide et sur les disparitions forcées ont été acceptées par le Cameroun.

Des ratifications similaires ayant été acceptée durant le second cycle de l'Examen Périodique Universel, il est souhaitable que ces recommandations puissent être mises en œuvre au plus vite.

S'agissant de la convention sur le génocide, il serait heureux que cette ratification puisse intervenir avant ou pour le 9 décembre de cette année, pour le 70^{ème} anniversaire de la convention.

D'avance, nous vous en remercions vivement.

C'est avec bienveillance que nous attendons la confirmation de ces ratifications.

Il convient d'ajouter que nous serions heureux de voir le Cameroun renoncer à des ambiguïtés concernant la peine de mort ; si d'une part elle n'est plus pratiquée, pourquoi la maintenir ou même la renforcer dans la loi plutôt que de s'engager, en pleine intégrité et en heureuse cohérence pour le plein respect du droit à la vie ? S'il-vous-plait, abolissez la peine de mort au Cameroun.

Chère délégation,
Dans la diversité, le progrès et le respect, nous vous remercions pour vos efforts et nous vous souhaitons plein succès pour la mise en œuvre des recommandations reçues.

Merci Monsieur le Vice-Président.